

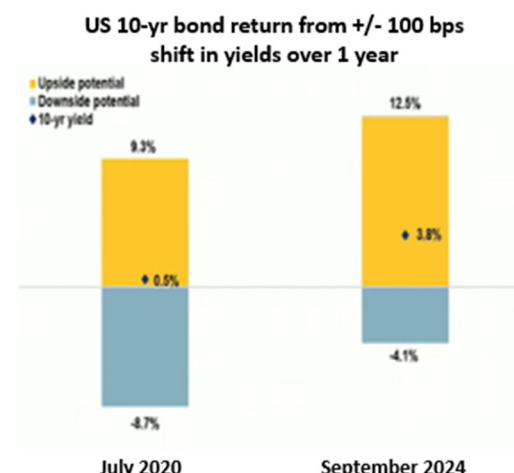


## Se joindre à la fête

Nous espérons que vous profitez du magnifique temps d'automne que nous offre, alors que la chaleur semble encore prête à prolonger son séjour. Par ailleurs, le troisième trimestre de 2024 restera marqué comme un point d'inflexion majeur dans le cycle de la politique monétaire, car la Réserve Fédérale Américaine (Fed) a enfin rejoint le mouvement de baisse des taux initié par la Banque du Canada (BdC) et la Banque Centrale Européenne (BCE) depuis juin. Ce geste montre qu'ils estiment que l'inflation s'est suffisamment normalisée pour qu'ils puissent désormais se concentrer sur les risques de croissance. Bien que la croissance au Canada reste décevante, la résilience de l'économie américaine et le récent programme de relance annoncé par les autorités chinoises pourraient continuer à soutenir les marchés. D'importants risques géopolitiques persistent, avec l'intensification des conflits militaires et l'élection présidentielle américaine à venir, ce qui pourrait accroître la volatilité des marchés. Nous restons optimistes quant aux marchés, mais nous nous attendons à un environnement de plus en plus difficile à gérer.

Les actions et obligations ont clôturé en hausse dans un troisième trimestre mouvementé, alors que la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt a compensé des poussées soudaines de volatilité début août et en septembre. L'indice composé S&P/TSX a terminé le trimestre en hausse de 10,54 %, l'indice S&P 500 (en USD) en hausse de 5,78 %, l'indice Nasdaq (en USD) en hausse de 2,76 %, l'indice MSCI Monde (en USD) en hausse de 4,69 %, et l'indice MSCI EAEO (en USD) en hausse de 0,82 %. Ce trimestre, les actions

technologiques « Magnificent 7 » ont sous-performé l'indice plus large pour la première fois depuis le T4 2022. À l'exception du Japon, les principaux indices boursiers mondiaux sont en territoire positif depuis le début de l'année. Les obligations canadiennes et américaines ont augmenté au T3, les rendements poursuivant leur baisse. Comme le montre le graphique de RBC à gauche, les métriques de risque/rendement se sont considérablement améliorées pour les obligations comparé aux années précédentes. L'indice FTSE Canada GBI (en CAD) est en territoire positif sur une base trimestrielle (1,60 %), depuis le début de l'année (3,64 %) et sur une période d'un an (11,18 %). Le taux de change CAD\$/USD\$ a augmenté de 1,1 % au cours du trimestre, mais reste en baisse de -2 % depuis le début de l'année.



Source: RBC GAM, Deutsche Bank as of Sept 30

Les prix du pétrole ont baissé tout au long du trimestre et ont encore reculé fin septembre, alors que l'OPEP a annoncé une augmentation de sa production malgré une demande modeste dans un marché en surabondance. L'or a poursuivi sa progression cette année et a affiché son plus grand gain trimestriel depuis 2016.

Le taux de chômage au Canada a augmenté tout au long du T3, atteignant 6,6 % en août. Les offres d'emploi ont diminué de 4,1 % pour atteindre 526,900 en juillet, marquant une troisième baisse consécutive. D'un mois à l'autre, les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 1,0 % en juillet, après une hausse de 0,4 % en juin. Aux États-Unis, le taux de chômage a légèrement baissé à 4,2 % en août, avec des créations d'emplois dans la construction et la santé, mais a augmenté six mois sur huit depuis janvier, où il était de 3,7 %.

Les marchés ont été soutenus par une baisse constante de l'inflation au T3. L'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada a augmenté de 2,0 %, en glissement annuel, en août, contre 2,5 % en juillet et 2,7 % en juin. La lecture d'août se situe exactement dans la fourchette cible de la BdC pour l'inflation. La baisse des prix de l'essence y a contribué, tandis que les coûts hypothécaires et locatifs sont restés les principaux moteurs. L'inflation américaine a atteint un nouveau plus bas depuis trois ans en août, avec une baisse de l'IPC pour le cinquième mois consécutif à 2,5 %, contre 2,9 % en juillet. L'inflation de base, qui exclut les denrées alimentaires et l'énergie, est restée stable à environ 3,2 %.

Les données sur l'inflation, le chômage et la croissance au T3 ont facilité la réduction de taux d'un quart de point par la BdC, à 4,25 %, le 4 septembre, et le gouverneur Macklem a noté que cette décision était motivée en partie par le besoin de soutenir la croissance économique à l'avenir. Nous prévoyons davantage de baisses de taux de la BdC, car son estimation du taux neutre est de 2,75 %. De même, la baisse tant attendue des taux américains en septembre reflète à la fois la confiance croissante de la Fed dans le contrôle de l'inflation et sa vigilance face aux risques économiques des taux élevés. Cette réduction, plus importante que prévu (50 points de base), a ramené le taux des fonds fédéraux dans une fourchette de 4,75 % à 5 %.

### **Que peut-on attendre maintenant ?**

Les marchés devraient bénéficier des tendances à la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt si elles se poursuivent. Fin septembre, l'OCDE a souligné que la baisse des taux et le redressement des salaires réels devraient soutenir la croissance mondiale en 2024 et 2025, augmentant ainsi les chances d'un atterrissage en douceur de l'économie. Les taux plus bas rendent les liquidités moins attrayantes, ravivant l'intérêt pour les actions traditionnelles à dividendes et les avantages des obligations. Le mois d'octobre sera en grande partie marqué par l'élection présidentielle américaine du 5 novembre, mais les investisseurs pourraient choisir de regarder au-delà de cette turbulence et envisager de nouvelles baisses de taux avant la fin de l'année. Cependant, cette perspective globalement positive pourrait être tempérée par l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient au début du quatrième trimestre.

Quelle que soit la phase du cycle de marché dans laquelle nous nous trouvons, il est essentiel d'adopter une approche disciplinée de l'investissement et de rester concentré sur vos objectifs à long terme. Cette stratégie permet de garder ses émotions en dehors des décisions d'investissement, afin d'éviter de faire comme de nombreux investisseurs qui achètent au plus haut et vendent au plus bas. Un suivi et une révision constants de votre portefeuille garantissent également qu'il reste aligné sur vos objectifs. La diversification des investissements permet de réduire les risques.

Merci de votre confiance et de nous donner l'opportunité de vous accompagner dans la réalisation de vos objectifs financiers. Nous sommes avec vous à chaque étape. Si vous avez des questions concernant votre portefeuille dans ce contexte, n'hésitez pas à nous contacter.

## Éléments de planification

- Droits de cotisation REER pour 2024 : Veuillez nous fournir vos droits de cotisation pour l'année d'imposition 2024 selon votre Avis de cotisation fédéral de 2023. La limite maximale pour 2024 est de 31 560 \$. Vous devrez peut-être ajuster vos plans d'épargne automatiques pour l'année à venir en conséquence. Vous pouvez nous désigner comme représentant fiscal afin que nous puissions obtenir cette information de l'ARC pour vous.
- Cotisations au Régime enregistré d'épargne-études (REEE) : Les bénéficiaires du Québec reçoivent une subvention supplémentaire de 10 % de la part du gouvernement provincial (IQEE), portant la subvention totale à 30 % !
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) : Un nouvel espace de cotisation de 7 000 \$ est disponible depuis le 1er janvier 2024. Depuis 2009, l'espace total s'élève à 95 000 \$.
- Conversion en compte FERR : Ceux d'entre vous qui atteignent 71 ans en 2024 (nés en 1953) devront convertir leurs REER en FERR avant la fin de l'année. Nous vous contacterons pour vous assister dans cette démarche si ce n'est pas déjà fait.
- Votre revue annuelle : Il est important de nous informer de tout changement dans votre situation pour évaluer ses effets sur votre plan.
- Déduction de pension de 2 000 \$ : Ceux qui atteignent 65 ans en 2024 ou plus et qui ne reçoivent pas déjà de revenu de pension reconnu.
- Planification successorale : Rappel que vos testaments et mandats devraient toujours être à jour.
- Projet de loi 56 du Québec : En vigueur le 31 mai 2024 - Nouveau régime pour les partenaires de fait avec enfants nés après le 29 juin 2025.

## Coin de planification : Modifications aux maximums du FRV au Québec

À compter du 1er janvier 2025, les titulaires de comptes FRV réglementés au Québec peuvent s'attendre à quelques nouvelles règles :

- Retraits pour les titulaires de FRV de 55 ans et plus : Les titulaires âgés de 55 ans et plus peuvent retirer tout montant de leur compte au-delà du minimum obligatoire. La limite maximale n'est plus applicable.
- Retraits pour les titulaires de FRV de moins de 55 ans : Les montants minimum et maximum de retrait continuent de s'appliquer. Cependant, le facteur de calcul du maximum a changé. Vous pouvez toujours accéder à un revenu temporaire avec de petits ajustements (si votre régime le permet).
- Déverrouillage des comptes pour les non-résidents : Si vous êtes non-résident depuis deux ans, vous pouvez toujours déverrouiller les fonds de votre Compte de retraite immobilisé (CRI), mais cette option n'est plus disponible pour un FRV.
- Titulaire de FRV âgés de 54 à 65 ans : L'option de demander un revenu temporaire n'est plus disponible pour les titulaires de FRV âgés entre 54 et 65 ans.

- Transferts depuis un FRV : Il n'est plus possible de transférer des fonds d'un FRV vers un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou un compte non immobilisé d'un Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

La possibilité de retirer n'importe quel montant de votre FRV pendant votre retraite peut influencer votre planification financière de retraite. Par exemple, certains pourraient maintenant choisir de reporter la réception des prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ) et/ou de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour quelques années, au lieu de les recevoir dès l'âge de 65 ans, afin de toucher le montant maximum. Votre FRV est donc un outil précieux pour gérer vos revenus de retraite.

À l'heure actuelle, vous n'avez pas besoin de prendre des mesures immédiates ; il suffit de prendre connaissance de ces changements pour bien planifier votre retraite. Le budget de retraite doit être un processus continu, même après avoir cessé de travailler. Le fait de pouvoir retirer plus de fonds de votre FRV ne signifie pas qu'il faut épuiser le compte aussi vite que possible. Votre vie de retraite pourrait durer des décennies et être aussi imprévisible que vos années de travail. Chaque situation est unique. C'est pourquoi il est important de bien réfléchir à toutes vos sources de revenus de retraite et d'établir un plan adapté à votre situation personnelle.